



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-20350>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **25-20350**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Chambéry

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCESSION D'AMENAGEMENT SANS TRANSFERT DE RISQUE POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'OPERATION DE RESTAURATION IMMOBILIERE DU CENTRE ANCIEN ET LA REQUALIFICATION DE L'ILOT ITALIE-MONTMELIAN

Description : Principales missions confiées au concessionnaire constituant des exigences minimales : - Finalisation des études urbaines et opérationnelles dans le périmètre de l'opération : quartiers Lans-Sénat et Italie-Montmélian - Conduite de l'opération de restauration immobilière portant sur 11 immeubles du centre ancien de Chambéry - Maîtrise d'ouvrage des travaux de restructuration et de recyclage de l'îlot Italie-Montmélian - Etude des stratégies de traitement possible des immeubles du périmètre - Acquisition et maîtrise foncière, si nécessité - Cession sous cahier des charges des immeubles acquis - Relogement des occupants en tant que de besoin Les objectifs définis au dossier programme sont principalement : 1. Traitement des onze immeubles dégradés sous DUP d'ORI, 2. Requalification de l'îlot Italie-Montmélian afin de : - Réanimer commercialement la place d'Italie - Requalifier le coeur d'îlot dans le respect des éléments patrimoniaux - Traiter les façades pour une mise en valeur patrimoniale - Mettre en sécurité les occupants et traiter durablement l'habitat indigne ou non décent - Démolir des entrepôts ou garages rue du Laurier pour réaliser ou faire réaliser un immeuble collectif d'habitation Le concessionnaire définira le programme de réhabilitation ou de restructuration pour chaque immeuble, dans le respect des objectifs de l'opération et en concertation avec la Ville de CHAMBERY. Pour ce faire, il mènera toutes les études et investigations nécessaires. Il déterminera la stratégie d'intervention sur chaque immeuble concerné et identifiera les biens à acquérir sur la base d'une programmation prévisionnelle et d'une estimation du déficit potentiellement engendré par l'opération. L'objectif prioritaire de l'ORI est d'accompagner les

propriétaires privés dans la réalisation des travaux prescrits. Le recours à la maîtrise foncière doit être envisagé dans une approche d'optimisation des coûts pour la collectivité et uniquement en cas de nécessité avérée pour faire aboutir le programme de l'opération

Identifiant de la procédure : 5fabcb89f-d83b-4256-aa94-700410cc41fc

Identifiant interne : 2024_CONCESSION_ORI

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45211360 Travaux de développement urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45211360 Travaux de développement urbain

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La date d'attribution indiquée dans le présent avis s'entend comme la date de notification du contrat. Valeur totale de la concession : 5 555 197 euro(s) Ht - Valeur initiale totale estimée de la concession : 6 000 000 euro(s) Ht- La valeur mentionnée s'entend du chiffre d'affaires prévisionnel sur la totalité du contrat réalisé par le concessionnaire. Le conseil municipal a validé le 04 Novembre 2024 la décision de la commission d'aménagement en date du 10 octobre 2024 de désigner Urbanis Aménagement en tant que concessionnaire. La délibération de l'organe délibérant attribuant le contrat et le contrat seront consultables sur le site internet de l'autorité concédante : <http://www.chambery.fr> - Réf : Dcm2024-264 n°8 du 04 Novembre 2024 exécutoire le 05 Novembre 2024. Le traité a été signé le 29 Janvier 2025. L'opération d'aménagement vise à mettre en oeuvre l'Opération de restauration immobilière visant 11 immeubles dégradés dont l'engagement a été décidé par le conseil municipal le 10 juillet 2023 et à requalifier durablement l'îlot Italie-Montmélian en vue du traitement de l'habitat dégradé et l'amélioration de l'attractivité résidentielle et commerciale

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : CONCESSION D'AMENAGEMENT SANS TRANSFERT DE RISQUE POUR LA MISE EN oeuvre DE L'OPERATION DE RESTAURATION IMMOBILIERE DU CENTRE ANCIEN ET LA REQUALIFICATION DE L'ILOT ITALIE-MONTMELIAN

Description : Principales missions confiées au concessionnaire constituant des exigences minimales : - Finalisation des études urbaines et opérationnelles dans le périmètre de l'opération : quartiers Lans-Sénat et Italie-Montmélian - Conduite de l'opération de restauration immobilière portant sur 11 immeubles du centre ancien de Chambéry - Maîtrise d'ouvrage des travaux de restructuration et de recyclage de l'îlot Italie-Montmélian - Etude des stratégies de

traitement possible des immeubles du périmètre - Acquisition et maîtrise foncière, si nécessité - Cession sous cahier des charges des immeubles acquis - Relogement des occupants en tant que de besoin Les objectifs définis au dossier programme sont principalement : 1. Traitement des onze immeubles dégradés sous DUP d'ORI, 2. Requalification de l'îlot Italie-Montmélián afin de : - Réanimer commercialement la place d'Italie - Requalifier le coeur d'îlot dans le respect des éléments patrimoniaux - Traiter les façades pour une mise en valeur patrimoniale - Mettre en sécurité les occupants et traiter durablement l'habitat indigne ou non décent - Démolir des entrepôts ou garages rue du Laurier pour réaliser ou faire réaliser un immeuble collectif d'habitation Le concessionnaire définira le programme de réhabilitation ou de restructuration pour chaque immeuble, dans le respect des objectifs de l'opération et en concertation avec la Ville de CHAMBERY. Pour ce faire, il mènera toutes les études et investigations nécessaires. Il déterminera la stratégie d'intervention sur chaque immeuble concerné et identifiera les biens à acquérir sur la base d'une programmation prévisionnelle et d'une estimation du déficit potentiellement engendré par l'opération. L'objectif prioritaire de l'ORI est d'accompagner les propriétaires privés dans la réalisation des travaux prescrits. Le recours à la maîtrise foncière doit être envisagé dans une approche d'optimisation des coûts pour la collectivité et uniquement en cas de nécessité avérée pour faire aboutir le programme de l'opération

Identifiant interne : T-PF-1429303

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45211360 Travaux de développement urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45211360 Travaux de développement urbain

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/09/2024

Durée : 60 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 6,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS URBANIS AMENAGEMENT-Bureau de Marseille - Siège social
188 Allée de l'Amérique Latine -30900 NIMES

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS URBANIS AMENAGEMENT-Bureau de Marseille - Siège
social 188 Allée de l'Amérique Latine -30900 NIMES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024_concession_ori

Titre : Concession D'Amenagement Sans Transfert De Risque Pour La Mise En oeuvre De L'Operation De Restauration Immobiliere Du Centre Ancien Et La Requalification De L'Ilot Italie-Montmelian

Date de conclusion du marché : 06/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 69CFB35B-09F2-800B-0156FAD3CABCBB0E

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Chambéry

Numéro d'enregistrement : 49066

Adresse postale : Hôtel de Ville Place de l'hôtel de Ville

Ville : Chambéry

Code postal : 73011

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Point de contact : REPENTIN Thierry

Adresse électronique : marchespublics@mairie-chambery.fr

Téléphone : 0479602094

Adresse internet : <http://www.chambery.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.chambery.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 69CFB376-F150-CDEB-BECD70E0EBBA560

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Litiges

Numéro d'enregistrement : 69CFB385-BCC3-1BD8-A441E827C109AE23

Adresse postale : 79 Cours charlemagne

Ville : Lyon

Code postal : 69002

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 0472772130

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SAS URBANIS AMENAGEMENT-Bureau de Marseille - Siège social 188 Allée de l'Amérique Latine -30900 NIMES

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1429303-1-0-1

Adresse postale : 8 Quai Du Port

Ville : Marseille 2

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : contact.ua@urbanis.fr

Téléphone : 0466292921

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cd7431e4-8d02-4e12-b7d1-415c92b74857 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2025 à 17:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2025